

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 915

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment ne pas fêter idiot ?

Si je faisais partie des 62% de Lausannois qui ont voté «non» à la garantie financière de leur ville pour les JO d'hiver, j'aurais de la peine à partir en vacances le cœur léger.

J'aurais voté «non» pour des raisons que je juge parfaitement honorables, et en pleine conscience du privilège que constitue l'usage de ce droit démocratique. J'aurais voté «non» par amour pour ma ville, par respect pour les promeneurs du Châlet-à-Gobet, par attachement à une certaine modestie qui reste l'un des charmes de l'âme vaudoise. J'aurais voté «non» contre le flafla, la boursoflure, la surchauffe éphémère que promettaient d'amener les JO radicaux en terre vaudoise.

J'aurais voté «non» sans mauvaise conscience, sachant qu'aucun Vaudois ne manquera du nécessaire pour n'avoir pas les JO chez lui.

La «campagne du OUI», menée à la Billy Graham par un promoteur touristique bien maladroit, suivi par un syndic naïf, avait tout pour déplaire. Le résultat du vote condamne, plus que les JO, le style et l'arrogance de ce duo médiocre, vendeur d'enthousiasmes factices et sponsorisés.

Mais le plus navrant et le plus inquiétant de toute l'affaire, ce sont les commentaires publiés au lendemain du vote par les médias. Tous négatifs. La majorité des Lausannois serait faite de médiocres, d'imbéciles ou d'ignorants. De gens qui ne comprennent rien à rien et qui votent contre leurs propres intérêts. D'égoïstes qui ne se soucient pas de la survie des régions périphériques (où l'on meurt de faim, comme chacun sait). Même le brave Jacques Martin, aspiré par le vide, le même jour, au gouvernement cantonal, a trouvé moyen de déplorer le vote lausannois.

Comme le vote des gens de Suisse centrale contre la foire que promet-

tait d'être CH 91, le vote des Lausannois contre les JO a pris à contrepied l'establishment politico-financier. Dans les deux cas, la leçon est claire: les citoyens ne veulent pas de «fêtes» où les affairistes, les spéculateurs et les sponsors donnent le ton. A partir de cela, le rôle des élites serait de se mettre immédiatement à chercher quels autres projets d'avenir proposer à leurs concitoyens.

Rien n'est plus pénible que de voir ainsi des élus du peuple se plaindre du peuple. Rien n'est plus insultant pour la démocratie que de voir un syndic s'effondrer parce que ses électeurs n'ont pas voulu le suivre jusqu'au bout de ses rêves de grandeur. Mauvais perdants, antisportifs, les promoteurs des JO de Lausanne ont de surcroît révélé l'invivable: en-dehors des JO, ils n'ont rien à proposer.

Le vote de Suisse centrale contre la foire du 700^e anniversaire, puis le vote des Lausannois contre la foire olympique, ont fait place nette. Le détournement commercial et publicitaire des fêtes populaires n'est plus possible. Ça ne prend plus. Les gens ne veulent plus fêter idiots, comme ils l'avaient encore fait volontiers lors de l'Expo 64.

Les gens savent ce qu'ils ne veulent pas. Le rôle des élites, élues ou non, est de proposer autre chose. Ou de passer la main si elles en sont incapables.

Vous vous souvenez de ce qu'étaient le civisme et l'esprit sportif avant que le fric et les sponsors s'en mêlent? Peut-être qu'à partir de là, il y a moyen de proposer mieux la prochaine fois.

Laurent Rebeaud

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Laurent Rebeaud est conseiller national écologiste.

Horaire d'été

L'été suit son cours et DP continue son rythme estival. Nous faisons une dernière pause de deux semaines; DP 916 paraîtra donc le 25 août, puis nous reprendrons le rythme hebdomadaire.

Durant ces vacances, la rédaction ne reste pas inactive, puisque nous préparons un cahier spécial sur les questions de fiscalité fédérale, dans la perspective de l'échéance européenne de 1993.

Les masques tombent

(pi) Et comme si les commentaires maladroits et méprisants recueillis «à chaud» ne montraient déjà pas suffisamment le manque de fair-play des promoteurs des JO; comme si le renvoi des deux entraîneurs du mouvement junior du Lausanne Hockey-Club, sous prétexte qu'ils n'avaient pas joué le (bon) jeu, ne nous avait pas prouvé à quel point les prétendus sponsors désintéressés ne supportaient pas la remise en question, voilà que Jean-Pascal Delamuraz y va de son refrain sur ses ex-administrés. Lui qui n'avait pas pris la parole avant le vote se permet, dans une interview diffusée à la Radio romande au soir du 1^{er} août, de prétendre que les 62% de votants qui ont dit non aux JO ont agi par «égoïsme tristounet et frileux». Qu'un Schwitzguébel, avec l'amertume d'une défaite personnelle, parle de «vote imbécile» sitôt le résultat connu, passe encore. Mais qu'un conseiller fédéral dise «Je ne serai jamais assez dur avec la majorité qui l'a emporté ce sinistre 26 juin» est à la fois déplaisant et déplacé.

Le respect des droits populaires exige aussi des magistrats qu'ils jouent le jeu et sachent accepter la défaite, fût-elle cuisante. L'état d'esprit détestable qui a régné après le 26 juin a au moins le mérite de nous avoir montré les promoteurs des JO sous leur vrai jour: amateurs certes, mais pas sportifs pour un sou.